

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 30 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Bureau Communautaire : 22 septembre 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	24	7	1	2	1

Pour	Contre	Abstention
31	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : LECOMTE Jean Luc

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à MARQUES Evelyne, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à BIDAUD Jean Michel, GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à DELEFOSSE Laurent, MALET Patrick à MUZETTE Thierry

Membres excusés : POURCHET Pierre

Membres absents : ANOMAN Mathieu, ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : THEYS Michel

PERSONNEL

Délibération n° 90-2022 : Service administratif : transformation d'un poste d'attaché principal en poste d'attaché

Madame la Présidente informe les membres du conseil communautaire que suite au départ d' Ysabelle GANDOIS (attaché principal), il convient de transformer le poste d'attaché principal à temps plein en poste d'attaché à temps plein à compter du 1^{er} novembre 2022.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu la délibération n° 93-2021 du 23 septembre 2021 portant sur la création du poste d'attaché principal suite à avancement de grade,
Considérant le recrutement d'un agent au poste de DGS de la Communauté de Communes au grade d'attaché à partir du 1^{er} novembre 2022,

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré, d'

- **APPROUVER** la transformation du poste suivant au 1^{er} novembre 2022 :
 - Suppression d'un poste d'attaché principal à temps complet
 - Création d'un poste d'attaché à temps complet
- **MODIFIER** le tableau des effectifs en ce sens ;
- **DIRE** que cet emploi pourra être pourvu
 - Soit par voie statutaire
 - Soit par voie contractuelle : En application de l'article L.332-8-3° du code général de la fonction publique, emploi permanent (quel que soit le temps de travail) des communes de moins de 1000 habitants ou des groupements de communes regroupant moins de 15000 habitants (maximum 3 ans renouvelable dans la limite maximale de 6 ans)
- **INSCRIRE** au Budget principal aux chapitre et articles prévus à cet effet les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document relatif à cette délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 05 octobre 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **13 OCT. 2022**
Publié le : **13 OCT. 2022**